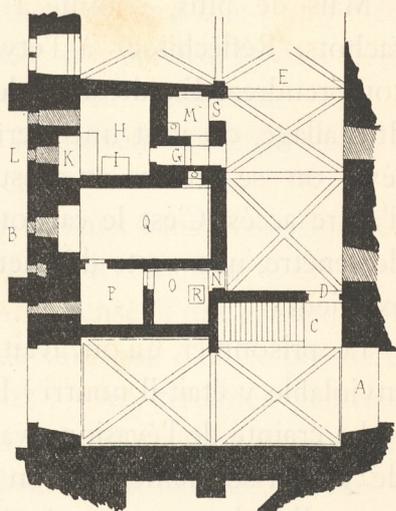


geait en deux classes : les emprisonneurs et les emprisonnés. Aussi n'était-il pas de palais, de château, de couvent, de chapitre, de maison commune qui n'eût ses prisons. Or, toutes ces prisons avaient un caractère commun : on s'y débarrassait du condamné — ou de l'ennemi. La prison était-elle par hasard à peu près salubre ? Tant mieux pour lui. Était-elle humide, méphitique ?... Et après ? Qu'on n'en pût pas sortir, voilà le souci unique.

Aussi les prisons sont le plus souvent dans les fondations ou dans les tours, là où les murs ont des épaisseurs énormes. On en voit ainsi notamment à l'abbaye du Mont Saint-Michel, au château de Pierrefonds, au château d'If.

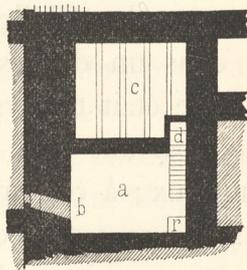
Les plus curieuses pour nous sont peut-être celles de l'Officialité de Sens (fig. 799). Là, les cellules des prisonniers, dallées, murées, voûtées en pierre sont relativement habitables ; toutefois les petites fenêtres qui les éclairent sont ingénieusement masquées par des hottes en pierre, qui laissent pénétrer un peu d'air, mais qui interdisent au prisonnier toute vue du ciel. Il est

d'ailleurs pratiqué des espèces de réduits contigus, qui paraissent



Cachot supérieur.

A, entrée du palais archiépiscopal. — B, cour. — C, escalier du 1^{er} étage. — D, guichet d'entrée dans l'officialité. — E, guichet d'entrée dans la prison H. — H, prison. — I, dalle percée d'un orifice communiquant à une fosse. — K, hotte de pierre. — L, fenêtre. — M, cabinets d'aisances. — N, guichet d'entrée dans les cellules O, P, Q. — O, P, Q, prisons. — R, trappe d'entrée du cachot a. — S, porte de l'officialité.



Cachot inférieur.

a, cachot. — b, cheminée pour l'aération. — c, fosses d'aisances. — d, siège d'aisances.

Fig. 799. — Plan de la prison de l'officialité de Sens.